



**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

**Délibération du Conseil Municipal du 13 avril 2026**

**N° 2026/04-01**

**COMMUNICATION AU CONSEIL DES DECISIONS DU MAIRE**

**L'AN DEUX MILLE VINGT SIX LE LUNDI TREIZE AVRIL A DIX HUIT HEURES** les Membres du Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAU-LE-LEZ, se sont réunis en nombre prescrit par la Loi sous la présidence de Monsieur Julien MIRO, Maire, et sur sa convocation.

**ETAIENT PRESENTS** : Julien MIRO, MAIRE.

Corinne GUIBERT, Pierre-Benoît LABBÉ, Séverine BEAUME-HECKLY, Bruno CABRILLAC, Hind TENNIA, Jean-Baptiste IPPOLITO, Nathalie TEISSIER, Jean-Marie FERTÉ, Virginie PECHET, Patrice PIERRON, ADJOINTS.

Florence GUTKNECHT, Philippe CHASSING, Laurence BETTONI, Philippe SAN-MARTINO, François BROTHIER, Nicolas VASSILEVSKY, Véronique CARRÉ, Denis LUGAND, Corinne COT, Fabien GUTIERREZ, Sandrina GARZOTTI, Charline LA NOÉ, Christelle FRANCHOT, Adeline VIDAL, Gérard SIGAUD, Nathalie LEVY, Sylvie ROS-ROUART, Frédéric LAFFORGUE, Richard CORVAISIER, Thibault ROUET, Aléxia LAFORGE, Najate HAÏE, Sébastien CRISTOL.

**ABSENTS REPRESENTÉS** :

Jean-Philippe ALLOUCH représenté Philippe CHASSING

**ABSENT EXCUSE** :

**MOUVEMENTS EN COURS DE SEANCE** :

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Adeline VIDAL

**Délibération du Conseil Municipal du 13 avril 2026****N° 2026/04-01****COMMUNICATION AU CONSEIL DES DECISIONS DU MAIRE**

Julien MIRO, Maire de Castelnau-le-Lez, communique au Conseil Municipal les décisions prises par son prédécesseur en application des dispositions des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, par délégation du Conseil Municipal, depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2025.

**DECISION N°2025-11-380**

Signature d'une convention avec l'association Lire et Faire Lire pour la venue de lecteurs bénévoles dans les crèches Madiba et Nymphéas pour la lecture de livres en direction des enfants accueillis. Cette prestation est proposée à titre gratuit.

**DECISION N°2025-11-381**

Signature d'un avenant au contrat de prestation de service avec l'association Beau Nez d'Ane afin de modifier la date d'intervention au 08/12/2025 de 9h à 16h30.

**DECISION N°2025-11-382**

Signature d'une convention de mise à disposition de L'Espace Côté Lez avec l'association du Devois le 26 novembre 2025 pour organiser l'assemblée générale de l'association. La mise à disposition est accordée à titre gracieux.

**DECISION N°2025-11-383**

Décision annulée

**DECISION N°2025-11-384**

Signature d'une convention de mise à disposition de l'Espace Côté Lez avec l'association Club Rose de France le 15 décembre 2025 pour organiser le repas de Noël. La mise à disposition est accordée à titre gracieux.

**DECISION N°2025-11-385**

Signature d'un contrat avec la société BLUEDIGITAL pour la sensibilisation à la Cyber sécurité auprès des agents, pour un montant de 4 500 € HT.

**DECISION N°2025-11-386**

Signature du marché n° 2025082 relatif aux travaux de peinture du presbytère avec la société ATELIER MOREAU pour montant global et forfaitaire de 20 416 € HT.

**DECISION N°2025-11-387**

Signature d'une convention de mise à disposition du Kiasma avec la Fédération du Parti socialiste de l'Hérault pour l'utilisation de la salle Paganini les 26 novembre et 18 décembre 2025 pour y organiser une réunion publique dans le cadre des élections municipales 2026. La mise à disposition du Kiasma est accordée à titre gratuit.

**DECISION N°2025-11-388**

Signature de l'avenant n°2 au contrat d'hébergement n°2024/025 avec la Société AGORA PLUS suite au passage à la Gamme M+. Ce changement de gamme engendre un coût supplémentaire de 481,25 € HT.

**DECISION N°2025-11-389**

Signature d'un contrat de cession avec SAS Waou Production pour le concert des Rois le 4 janvier 2026 pour un montant de 3 000 € TTC.

**DECISION N°2025-11-390**

Signature du marché n° 2025083 relatif aux travaux de réfection des sols souples du réfectoire et du hall de l'école Mario Roustan avec la société ALVAREZ FRERES SARL pour un montant global et forfaitaire de 39 524.10 € HT.

**DECISION N°2025-11-391**

Décision annulée

**DECISION N°2025-11-392**

Signature d'une convention de mise à disposition de la salle Joël Bizet avec l'association Kihon Gi Budo Kaï Aïki Ryu le 24 janvier 2026 pour le partage de la galette des Rois et le 09 mai 2026 pour une conférence sur les fondements de l'Aïkido. La mise à disposition est accordée à titre gracieux.

**DECISION N°2025-11-393**

Signature d'une convention de mise à disposition de la salle Joël Bizet avec l'association RUN AND TRAIL le 15 janvier 2026 pour y organiser une réunion. La mise à disposition est accordée à titre gracieux.

**DECISION N°2025-11-394**

Signature d'un contrat avec l'association LABEL FOLIE pour la représentation du spectacle « Caramel et Cachichi Noel sous les tropiques » dans les six écoles maternelles de la ville, pour un montant de 7 700 € TTC.

**DECISION N°2025-11-395**

Signature d'une convention de mise à disposition du Kiasma avec l'agence Stéphane Thomas Immobilier pour l'utilisation de l'espace Paganini le 3 décembre 2025 pour y organiser une assemblée générale de copropriété de la Résidence Fragance. La mise à disposition est accordée pour un montant de 200 € TTC.

**DECISION N°2025-11-396**

Signature de l'avenant 01 du lot 01 du marché n° 2025032 avec l'entreprise BRUN CECCOTTI MEDITERRANEE SAS relatif à l'opération de construction du restaurant scolaire « Les Petits Princes », d'une salle de classe et d'un dortoir. Avenant en plus-value et en prolongation de délai comme indiqué ci-après : marché initial : 544 986.27 € HT ; avenant : 5 688.83 € HT ; nouveau montant du marché : 550 675.10 € HT. Prolongation du délai d'un mois.

**DECISION N°2025-11-397**

Signature de l'avenant 01 du lot 07 du marché n° 2025038 avec l'entreprise MPA ART relatif à l'opération de construction du restaurant scolaire « Les Petits Princes », d'une salle de classe et d'un dortoir. Avenant en moins-value comme indiqué ci-après : marché initial : 28 583.49 € HT ; avenant : -41,90 € HT ; nouveau montant du marché : 28 541.59 € HT.

**DECISION N°2025-12-398**

Signature d'une convention de mise à disposition de la salle Joël Bizet avec l'association de parents d'élèves « LES INDEPENDANTS » le 31 janvier 2026 pour y organiser une réunion. La mise à disposition est accordée à titre gracieux.

**DECISION N°2025-12-399**

Signature d'un contrat avec la compagnie Virgule pour la représentation du spectacle « Pingouin » dans les cinq écoles élémentaires de la ville, pour un montant de 7 630 € TTC.

**DECISION N°2025-12-400**

Signature d'une convention de mise à disposition du Kiasma avec l'agence Artemis Solutions Immobilières pour l'utilisation de l'espace Paganini le 16 décembre 2025 pour y organiser une assemblée générale de copropriété de la Résidence Les Mandrous. La mise à disposition du Kiasma est accordée pour un montant de 200 € TTC.

**DECISION N°2025-12-401**

Signature du marché n° 2025084 relatif aux travaux de création d'un piétonnier béton à l'école Jean Moulin avec la société EIFFAGE ROUTE GRAND SUD SAS pour un montant global et forfaitaire de 27 530 Euros HT.

**DECISION N°2025-12-402**

Signature d'un contrat avec la société MIDILEV relatif à la maintenance d'un élévateur PMR dans l'école élémentaire Jean MOULIN pour un montant forfaitaire de 739.34 € HT par an.

**DECISION N°2025-12-403**

Signature d'une convention de mise à disposition du Kiasma avec l'association « l'Observatoire de Castelnau-le-Lez - Urbanisme et qualité » pour l'utilisation de l'espace Lagoya le 11 décembre 2025 pour y organiser une réunion publique. La mise à disposition est accordée pour un montant de 320 € TTC.

**DECISION N°2025-12-404**

Signature du marché n° 2025081 relatif aux travaux d'extension de la centrale photovoltaïque du palais des sport avec la société SOPREMA ENTREPRISES SAS pour un montant global et forfaitaire de 75 000 Euros HT.

**DECISION N°2025-12-405**

Signature d'une convention de mise à disposition du Kiasma avec l'Association Berges du Lez et Vieux Village pour l'utilisation de la salle Paganini le 17 décembre 2025 pour y organiser son assemblée générale. La mise à disposition est accordée à titre gratuit.

**DECISION N°2025-12-406**

Signature d'une convention de mise à disposition du Kiasma avec l'association « Cédeladanse » pour l'utilisation de l'auditorium Maurice Ravel, le foyer, la salle Lagoya, la salle Pagnini, les espaces bar et l'espace traiteur du 19 au 21 décembre 2025 pour y organiser le concours international de danse. La mise à disposition est accordée pour un montant de 2 500 € TTC.

**DECISION N°2025-12-407**

Signature d'une convention de mise à disposition du Kiasma avec Monsieur Frédéric Lafforgue pour l'utilisation de l'espace Lagoya le 10 décembre 2025 pour y organiser une réunion publique dans le cadre des élections municipales 2026. La mise à disposition est accordée pour un montant de 320 € TTC.

**DECISION N°2025-12-408**

Signature du marché n° 2025086 relatif aux travaux de pose d'un parcours d'obstacles et d'une structure de Street Work-out au Parc Monplaisir avec la société KOMPAN SAS pour un montant total global et forfaitaire de 26 139,50 Euros HT.

**DECISION N°2025-12-409**

Signature du marché n° 2025087 pour l'étude de faisabilité relative au projet de réhabilitation et d'agrandissement du centre André Malraux avec la société AWA Architectes Sarl pour un montant total forfaitaire de 38 280 € HT.

**DECISION N°2025-12-410**

Signature d'un contrat avec l'association « Élever en Tribu » pour les actions « Sur les chemins de la parentalité » du 01/11/2025 au 30/06/2026 pour un montant de 150 € TTC de l'heure.

**DECISION N°2025-12-411**

Signature d'une convention de mise à disposition du Kiasma avec l'ESAT Castelnau l'Envol pour l'utilisation de la salle Lagoya et l'espace traiteur le vendredi 12 décembre 2025 pour y organiser un repas de fin d'année. La mise à disposition est accordée à titre gratuit.

**DECISION N°2025-12-412**

Signature d'une convention de mise à disposition du Kiasma avec l'agence Richter Groupe Immobilier pour l'utilisation de l'espace Paganini le 8 janvier 2026 pour y organiser une assemblée générale de copropriété de la Résidence Le Castelnau pour un montant de 200 € TTC.

**DECISION N°2025-12-413**

Signature d'un contrat avec la société LOLI EVENTS pour un spectacle intitulé LES GLORIEUSES à l'occasion du banquet des aînés le 7 janvier 2026 pour un montant de 3 900 € TTC.

**DECISION N°2025-12-414**

Signature d'une convention de mise à disposition de l'Espace Côté Lez avec l'association « CASTEL CLAQ » le 19 décembre 2025 pour y organiser une soirée musicale de Noël pour un montant de 300 € TTC.

**DECISION N°2025-12-415**

Signature d'un avenant à la convention d'exploitation de l'espace bar du Kiasma avec la société Geekstronomie afin de modifier trois dates d'exploitation. L'occupant n'assurera pas les représentations « Le petit prince » le 18/12/2025, « Dans la peau de Cyrano » le 13/01/2026 et « Ivanov » le 02/06/2026. En contrepartie, l'occupant assurera les trois spectacles suivants : « Les voyages fantastiques » le 08/01/2026, « La voix d'or » le 27/01/2026, « Ivanov » le 04/06/2026.

**DECISION N°2025-12-416**

Décision d'ester en justice dans le cadre de la procédure de recours pour excès de pouvoir diligenté devant le Tribunal administratif de Montpellier par BOUYGUES TELECOM et CELLNEX à l'encontre de l'arrêté de refus sur la Déclaration Préalable n° DP034 057 25 M0012 et désignation du Cabinet GIL et CROS pour défendre les intérêts de la commune au titre de la garantie protection juridique.

**DECISION N°2025-12-417**

Décision d'ester en justice dans le cadre de la procédure de recours pour excès de pouvoir diligenté devant le Tribunal administratif de Montpellier par Monsieur Alexis BESSON de SAINT ACHEUL à l'encontre de l'arrêté de permis de construire n° PC 034 057 25 M0022 et désignation du Cabinet GIL et CROS pour défendre les intérêts de la commune au titre de la garantie protection juridique.

**DECISION N°2025-12-418**

Décision annulée

**DECISION N°2025-12-419**

Virements de crédits comme suit :

Chapitre 20 Immobilisations corporelles : + 79 000 €

Chapitre 21 Immobilisations corporelles : - 79 000 €

**DECISION N°2025-12-420**

Signature d'un contrat avec la société CYKLAD pour l'accompagnement et l'expertise du Cluster Fortigate 200F, FAZ VM et FG40F pour les montants suivants : Cluster FG-200F UTP : 1500.00 € HT et Forticlient VPN/ZTNA : 500.00 € HT.

**DECISION N°2025-12-421**

Signature d'une convention avec l'école Saint-Jean-Baptiste-de-La-Salle pour la mise à disposition de la salle de gymnastique du palais des sports Jacques Chaban Delmas pour l'organisation de séances de gymnastique. La mise à disposition est consentie à titre onéreux pour la période du 8 janvier au 4 mai 2026.

**DECISION N°2025-12-422**

Décision d'ester en justice dans le cadre de la procédure de recours pour excès de pouvoir diligenté devant le Tribunal administratif de Montpellier par Monsieur Lucas BONAN à l'encontre de l'arrêté de permis de construire n° PC 034 057 25 M0032 et désignation du Cabinet GIL et CROS pour défendre les intérêts de la commune au titre de la garantie protection juridique.

**DECISION N°2025-12-423**

Création d'une régie de recettes auprès de la direction des Sports intitulée « REGIE DE RECETTES ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS ».

**DECISION N°2025-12-424**

Signature de l'avenant 02 du lot 02 du marché n° 2025033 avec l'entreprise SETETANCHEITE relatif à l'opération de construction du restaurant scolaire « Les Petits Princes », d'une salle de classe et d'un dortoir en plus-value comme indiqué ci-après : marché initial : 35 486 € HT ; avenant 2 : 340 € HT ; nouveau montant du marché : 39 793.73€ HT.

**DECISION N°2025-12-425**

Signature de l'avenant 01 du lot 03 du marché n° 2025034 avec l'entreprise ATELIER 19 relatif à l'opération de construction du restaurant scolaire « Les Petits Princes », d'une salle de classe et d'un dortoir, en moins-value comme indiqué ci-après : marché initial : 39 884.94 € HT ; avenant 1 : -441.84 € HT ; nouveau montant du marché : 39 443.10€ HT.

**DECISION N°2025-12-426**

Signature d'une convention avec l'association ESPRIT DE QUARTIER-VAL MINARET pour la mise à disposition de la salle Joël Bizet le 21 janvier 2026 pour y organiser l'assemblée générale annuelle de l'association. La mise à disposition est accordée à titre gracieux.

**DECISION N°2025-12-427**

Signature d'une convention de mise à disposition de la salle Joël Bizet avec l'association FAYA le 12 février 2026 pour y organiser l'assemblée générale de l'association. La mise à disposition de salle est accordée à titre gracieux.

**DECISION N°2025-12-428**

Signature d'une convention avec Madame MONTERVERDI pour la mise à disposition de la salle Joël Bizet les 17 et 18 janvier 2026 pour y organiser un anniversaire. La mise à disposition est accordée à titre gracieux.

**DECISION N°2025-12-429**

Décision annulée

**DECISION N°2025-12-430**

Signature du marché n° 2025088 relatif à la pose de menuiseries aluminium à la Maison de l'Enfance avec la société MELMAR – ALFA FERMETURE SAS pour un montant forfaitaire de 21 033,38 Euros HT.

**DECISION N°2025-12-431**

Signature du marché n° 2025091 relatif aux travaux de pose de faux plafond et de peinture au Palais des Sports « Jacques Chaban-Delmas » avec la société FPI SARL pour un montant global forfaitaire de 23 295,80 Euros HT.

**DECISION N°2025-12-432**

Signature d'un contrat de maintenance pour le logiciel de calcul d'indemnités des assistantes maternelles avec la Société PRODIATEC pour un coût annuel de 180 € HT.

**DECISION N°2026-01-01**

Signature d'une convention avec la Gendarmerie de Castelnaud-le-Lez pour la mise à disposition de la salle Joël Bizet les 05 janvier, 19 janvier, 26 janvier et 02 février 2026 pour y organiser des formations. La mise à disposition de la salle Joël Bizet est accordée à titre gracieux.

**DECISION N°2026-01-02**

Signature d'une convention avec l'association « l'Observatoire de Castelnaud-le-Lez - Urbanisme et qualité » pour la mise à disposition de la salle Paganini le 10 janvier et le 7 février 2026. Pour y organiser des réunions internes, non publiques. La mise à disposition du Kiasma est accordée à titre gratuit.

**DECISION N°2026-01-03**

Ouverture d'un compte à terme auprès du Trésor Public d'un montant de 399 000 €.

**DECISION N°2026-01-04**

Renouvellement de la convention d'objectifs et de financement avec la CAF pour l'EAJE Charlotte Ferrères.

**DECISION N°2026-01-05**

Renouvellement de la convention d'objectifs et de financement avec la CAF pour l'EAJE Madiba.

**DECISION N°2026-01-06**

Renouvellement de la convention d'objectifs et de financement avec la CAF pour l'EAJE Les Nymphéas.

**DECISION N°2026-01-07**

Signature d'un contrat avec Catherine Delaunay pour la mise en place d'ateliers d'éveil musical et d'animations musicales à thèmes en direction des enfants accueillis en structures petite enfance municipales pour un montant de 60 €/h.

**DECISION N°2026-01-08**

Signature de conventions avec Charles KINGUE NJANGA et Ponchan MANIKHOUTH pour la mise à disposition des terrains de tennis municipaux situés à la plaine de jeux Jean Fournier pour l'organisation de cours particuliers de tennis.

**DECISION N°2026-01-09**

Signature d'une convention avec l'association Rose de France pour la mise à disposition de l'Espace Lagoya et de l'espace traiteur le 20 janvier 2026 pour y organiser l'assemblée générale de l'association. La mise à disposition est accordée à titre gratuit.

**DECISION N°2026-01-10**

Signature de l'avenant 02 du lot 09 du marché n° 2025040 avec l'ENTREPRISE MARC ELECTRICITE SAS relatif à l'opération de construction du restaurant scolaire « Les Petits Princes », d'une salle de classe et d'un dortoir en plus-value comme indiqué ci-après : marché initial : 63 699.02€ HT ; avenant 2 : 3 983.42€ HT ; nouveau montant du marché : 67 682.44 € HT.

**DECISION N°2026-01-11**

Signature de l'avenant 02 du lot 01 du marché n° 2025032 avec l'entreprise BRUN CECCOTTI MEDITERRANEE SAS relatif à l'opération de construction du restaurant scolaire « Les Petits Princes », d'une salle de classe et d'un dortoir en plus-value comme indiqué ci-après : marché initial : 544 986.27 € HT ; avenant 2 : 20 578.32 € HT ; nouveau montant du marché : 571 253.42 € HT.

**DECISION N°2026-01-12**

Signature de l'avenant 01 du lot 05 du marché n° 2025036 avec l'entreprise JPB MENUISERIE SARL relatif à l'opération de construction du restaurant scolaire « Les Petits Princes », d'une salle de classe et d'un dortoir en plus-value comme indiqué ci-après : marché initial : 40 899.34 € HT ; avenant : 480.00€ HT ; nouveau montant du marché : 41 379.34 € HT.

**DECISION N°2026-01-13**

Signature de l'avenant 02 du lot 07 du marché n° 2025038 avec l'entreprise IMPA ART relatif à l'opération de construction du restaurant scolaire « Les Petits Princes », d'une salle de classe et d'un dortoir en plus-value comme indiqué ci-après : marché initial : 28 583.49 € HT ; avenant 2 : 1 000.00 € HT ; nouveau montant du marché : 29 541.59 € HT.

**DECISION N°2026-01-14**

Signature d'un contrat avec Guilhem Cléophas pour la mise en place d'ateliers d'éveil sensoriel et musical en direction des enfants accueillis en structures petite enfance municipales pour un montant de 60 €/h.

**DECISION N°2026-01-15**

Signature d'une convention avec l'association « Castelnau Basket », pour la mise à disposition de l'espace Lagoya, de l'espace bar et du hall le 11 janvier 2026 pour y organiser un loto. La mise à disposition est accordée à titre gratuit.

**DECISION N°2026-01-16**

Cession du véhicule CITROËN BERLINGO immatriculé AA-802-NV pour un montant de 1 415€ HT à M. YECHOU JONAI, par le biais du site SVV AGORASTORE.

**DECISION N°2026-01-17**

Cession du véhicule RENAULT CLIO immatriculé AZ-308-SJ pour un montant de 2 299€ HT à SUD LINE AUTOMOBILE, par le biais du site SVV AGORASTORE.

**DECISION N°2026-01-18**

Cession du véhicule PEUGEOT 207 immatriculé AA-929-EB pour un montant de 2 269€ HT à SASU CARROSSERIE EXPRESS AUTO, par le biais du site SVV AGORASTORE.

**DECISION N°2026-01-19**

Signature d'un contrat avec l'Association Un chemin qui Chatouille pour la mise en place de formations et d'installations artistiques en direction des enfants accueillis chez les assistantes maternelles, lors des animations proposées par le Relais Petite enfance. Le prix des interventions s'élève à : formation théorique et formation pratique (280 €), 5 installations artistiques (800 €), réunion de préparation et participation à la matinée ouverte aux parents (680 €).

**DECISION N°2026-01-20**

Décision d'ester en justice dans le cadre de la procédure de recours pour excès de pouvoir diligenté devant le Tribunal administratif de Montpellier par BOUYGUES TELECOM et CELLNEX à l'encontre de l'arrêté de refus sur la Déclaration Préalable n° DP 034 057 25 M0156 et désignation du Cabinet GIL et CROS pour défendre les intérêts de la commune au titre de la garantie protection juridique.

**DECISION N°2026-01-21**

Signature d'une convention de mandat avec la société 7 Smash dans le cadre de la gestion des réservations et contrôles d'accès aux 2 terrains de beach-volley et des vestiaires attenants pour un montant de 480 € TTC.

**DECISION N°2026-01-22**

Signature d'une convention avec l'association « Zepetra » pour la mise à disposition de l'auditorium Maurice Ravel, l'espace Lagoya, l'espace traiteur et le bar le 24 janvier 2026 pour y organiser un spectacle de cirque. La mise à disposition est accordée à titre gratuit.

**DECISION N°2026-01-23**

Signature d'un contrat avec Perrine CERESE-LEVERT pour l'accompagnement en psychomotricité des professionnels petite enfance pour un montant de 80 € TTC de l'heure.

**DECISION N°2026-01-24**

Signature de 2 contrats avec la société ABELIUM, l'un pour la mise à disposition de la solution logicielle pour 2 accès MENTALO / DOMINO WEB 2, l'autre pour sa maintenance, pour un montant annuel de 576.75 € HT.

**DECISION N°2026-01-25**

Signature d'un contrat avec la société ABELIUM, pour l'hébergement de sa mise à disposition du logiciel pour 2 accès MENTALO / DOMINO WEB 2 pour un montant annuel de 226.20 € HT.

**DECISION N°2026-01-26**

Versement de l'Allocation Parents Employeurs pour les mois d'octobre, novembre et décembre 2025 aux familles qui l'ont sollicitée, et dont le dossier est conforme aux critères d'attribution.

**DECISION N°2026-01-27**

Signature d'une convention de mise à disposition du Kiasma avec le groupe d'élus Ensemble pour Castelnau pour l'utilisation de la salle Paganini le 14 janvier 2026 pour y organiser une réunion sur invitation. La mise à disposition est accordée à titre gratuit.

**DECISION N°2026-01-28**

Signature d'une convention de mise à disposition de salles et des halls d'accueil au Centre André Malraux dans le cadre d'actions d'accompagnement à la parentalité. La mise à disposition est accordée à titre gratuit.

**DECISION N°2026-01-29**

Signature d'une convention avec Monsieur Tourre pour l'exposition « Claudie Sauvan : une vie d'artiste » au Kiasma.

**DECISION N°2026-01-30**

Signature d'une convention avec l'association Gym Sport Loisirs 34 pour la mise à disposition de la salle René Alauze pour le déroulement de la compétition Gym Wake Up le 8 février 2026. La mise à disposition est accordée à titre gratuit.

**DECISION N°2026-01-31**

Signature d'une convention avec la ville de Jacou fixant les modalités de participation aux frais de scolarité des enfants castelnaudviens en classes ULIS au sein de l'école Condorcet de Jacou. 2 enfants sont concernés pour l'année scolaire 2025-2026 pour un montant de 920€ par élèves.

**DECISION N°2026-01-32**

Signature du marché n° 2026002 relatif à la Maîtrise d'œuvre pour les travaux d'extension de la propriété « LAPORTE » avec la société BARRAL BORREL & PIGHIN Sarl – IMAGO ARCHITECTURE Sas, d'un montant forfaitaire de rémunération provisoire est arrêté à 37 100,00 Euros HT.

**DECISION N°2026-01-33**

Signature de l'avenant 02 du lot 03 du marché n° 2025034 avec l'entreprise ATELIER 19 relatif à l'opération de construction du restaurant scolaire « Les Petits Princes », d'une salle de classe et d'un dortoir, en plus-value comme indiqué ci-après : marché initial : 39 884.94 € HT ; avenant 2 : 2 875.97€ HT ; nouveau montant du marché : 42 319.07€ HT.

**DECISION N°2026-01-34**

Signature d'une convention de mise à disposition du Kiasma avec l'association « UNPRG-UD34 » pour l'utilisation de la salle Lagoya, des espaces traiteur et hall le 08 février 2026 pour y organiser son assemblée générale. La mise à disposition est accordée à titre gratuit.

**DECISION N°2026-01-35**

Signature d'une convention de mise à disposition du Kiasma avec l'association « Amnesty International groupe n°18 de Montpellier » pour l'utilisation de l'Espace Lagoya et le bar, le 1er février 2026 pour y organiser un loto. La mise à disposition est accordée à titre gratuit.

**DECISION N°2026-01-36**

Signature d'une convention de mise à disposition du Kiasma la Fédération Parti socialiste de l'Hérault pour l'utilisation de la salle Paganini le 30 janvier 2026 pour y organiser une réunion publique dans le cadre des élections municipales 2026. La mise à disposition du Kiasma est accordée à titre gratuit.

**DECISION N°2026-01-37**

Signature de l'avenant 1 en moins-value au marché n° 2025016 avec l'entreprise THERMASUD SAS relatif à l'achat de matériel de cuisine pour l'opération de réhabilitation de la piscine de l'école Jean Moulin comme indiqué ci-dessous : marché initial : 85 500 HT ; avenant : -710 HT ; nouveau montant : 84 790 HT.

**DECISION N°2026-01-38**

Signature du marché n° 2026004 relatif à la réhabilitation de l'ancien restaurant scolaire de l'école « Jean Moulin » et la requalification des abords des écoles « Jean de La Fontaine » et « Jean Moulin » avec l'entreprise VALENTIN SAMBARDY ARCHITECTE pour l'étude de faisabilité pour un montant de 5 388 € TTC.

**DECISION N°2026-02-39**

Signature d'une convention de partenariat définissant l'organisation des enseignements dans le cadre des projets de l'option théâtre du Lycée Pompidou.

**DECISION N°2026-02-40**

Signature d'un contrat de cession avec Alfred Production pour un concert du Royal Swing dans le cadre de Jazz in Lez, le vendredi 13 mars 2026. Le montant du contrat est de 1 900 € TTC

**DECISION N°2026-02-41**

Signature d'un contrat de cession avec Label Folie pour un concert des Banan'N Jug dans le cadre de Jazz in Lez, le vendredi 27 mars 2026. Le montant du contrat est de 2 500 € TTC.

**DECISION N°2026-02-42**

Signature d'un contrat de cession avec Agami production, Le café du comptoir pour un concert du Coffee Grinders dans le cadre de Jazz in Lez, le vendredi 20 mars 2026. Le montant du contrat est de 1 500 € TTC

**DECISION N°2026-02-43**

Signature d'une convention de mise à disposition du Kiasma avec l'Association CPTS Montpellier Nord et Grand Pic Saint-Loup pour l'utilisation de l'espace Lagoya, l'espace traiteur et le hall, le mercredi 11 février 2026. Le Kiasma est mis à disposition gracieusement.

**DECISION N°2026-02-44**

Signature d'une convention de mise à disposition de la salle Joël Bizet à Madame Sabrina SABIN pour organiser les 21 et 22 février 2026 un repas familial. La mise à disposition de la salle est accordée à titre gracieux.

**DECISION N°2026-02-45**

Signature d'une convention de mise à disposition de la salle Joël Bizet à Madame Barbara COHEN pour organiser le 13 février 2026 un anniversaire. La mise à disposition de la salle est accordée à titre gracieux.

**DECISION N°2026-02-46**

Signature du bulletin d'adhésion à la Mission ECOTER afin d'accompagner la collectivité territoriale dans sa transformation organisationnelle et numérique et de favoriser les échanges. La cotisation annuelle s'élève à 4 870€ TTC.

**DECISION N°2026-02-47**

Signature d'un contrat d'accès à l'outil informatique d'expertise et d'analyse de la fiscalité des ménages et des professionnels d'observatoire fiscal « OFEA4 » avec la Société NEXPIBLICA pour un coût annuel d'accès et d'assistance téléphonique de 136 € HT.

**DECISION N°2026-02-48**

Signature d'une convention de partenariat avec la faculté d'odontologie de Montpellier pour des actions de prévention auprès des établissements petite enfance de la ville. Les actions de prévention sont effectuées à titre gratuit.

**DECISION N°2026-02-49**

Signature de l'avenant 01 du lot 04 du marché n° 2025035 avec la SOCIETE ETANCHEITE TECHNIQUE SAS relatif à l'opération de construction du restaurant scolaire « Les Petits Princes », d'une salle de classe et d'un dortoir, en plus-value comme indiqué ci-après : marché initial : 55 500.00 € HT ; avenant : 5 656.34€ HT ; nouveau montant du marché : 61 156.34 € HT.

**DECISION N°2026-02-50**

Signature d'une convention de mise à disposition du Kiasma avec l'association « Castelnau Multicollections 34 », pour l'utilisation de la salle Lagoya, de l'espace bar et traiteur. Le Kiasma est mis à disposition gracieusement.

**DECISION N°2026-02-51**

Signature d'un contrat avec la société DOMENGE AQUAD-HOME relatif à l'entretien de l'aquarium de l'Ecole maternelle Jean de la Fontaine pour un montant forfaitaire de 1494 € TTC par an.

**DECISION N°2026-02-52**

Mouvements de crédits entre les chapitres 21 et 23 comme suit :

Chapitre 21 Immobilisations corporelles : - 220 000 €

Chapitre 23 Immobilisations corporelles : + 220 000 €

**DECISION N°2026-02-53**

Signature d'une convention de mise à disposition d'un terrain de tennis municipal avec la société De Vinci Higher Education pour la pratique du tennis en jeu libre, consentie à titre onéreux du 12 février au 16 avril 2026.

**DECISION N°2026-02-54**

Signature d'un contrat relatif à l'entretien de désinsectisation et dératisation avec la société ABCLEAN pour un montant annuel de 3 390€ HT.

**DECISION N°2026-02-55**

Signature d'une convention de mise à disposition de la Salle Joël Bizet avec l'association PASSION MILLE & UNE CHOSES les 05 et 06 Avril 2026 pour l'organisation d'un vide grenier. La mise à disposition est accordée à titre gracieux.

**DECISION N°2026-02-56**

Signature d'une convention de mise à disposition de la salle Joël Bizet avec Marianne PROVENDIER le 28 mars 2026 pour une fête d'anniversaire. Le montant de la mise à disposition s'élève à 450 euros TTC.

**DECISION N°2026-02-57**

Signature d'une convention de mise à disposition de l'Espace Côté Lez avec l'association Vallon des Courtareilles, le 06 mars 2026 pour y organiser une assemblée générale. La mise à disposition est accordée à titre gracieux.

**DECISION N°2026-02-58**

Modification du cahier des clauses administratives particulières (CCAP) pour le Lot 07 « Sols souples – peinture » des marchés n° 2025033 à 2025041 pour la construction du restaurant scolaire « Les Petits Princes », d'une salle de classe et d'un dortoir à Castelnau-le-Lez, en raison d'une erreur évidente d'indice de révision, visant à remplacer l'indice de révision BT09 « Carrelage et revêtement céramique » prévu à l'article 7.2 « Modalités de variation des prix » du CCAP par l'indice : BT10 : Revêtement en plastiques - Composition : Matériel 1,6%, Travail 45,75%, Energie 0.6%, Matériaux 42.34%, Services 7,61%, Transport 2,1%.

**DECISION N°2026-02-59**

Signature d'une convention de partenariat avec le comité départemental handisport de l'Hérault à l'occasion des olympiades 2026 organisée par la Direction des sports. Cette convention prévoit la location de 10 fauteuils roulants



manuels pour 2 journées de manifestation et s'intègre dans un objectif de sensibilisation au handicap à destination d'un public scolaire, consentie à titre onéreux pour un montant de 500€ TTC.

#### **DECISION N°2026-02-60**

Signature d'un contrat avec le Centre d'Activités de Pleine Nature - Fédération Française Sports pour Tous GORGES DU TARN CAUSSES, pour un séjour pour un groupe de 24 adolescents et 3 encadrants du 20 au 24 juillet 2026. Le tarif de la prestation est fixé à 7458.92 €.

#### **DECISION N°2026-02-61**

Signature d'un contrat avec le Centre MALIBERT- PEP 34, pour un séjour pour un groupe de 24 enfants, 3 encadrants du 27 au 31 juillet 2026. Le tarif de la prestation est fixé à 6228€.

#### **DECISION N°2026-02-62**

Signature d'une convention de mise à disposition de la salle Joël Bizet avec l'association « Union Nationale des Combattants de Castelnaud-le-Lez » le 26 Mars 2026 pour y organiser l'assemblée générale de l'association. La mise à disposition de salle est accordée à titre gracieux.

#### **DECISION N°2026-02-63**

Signature d'une convention de mise à disposition de la salle Joël Bizet avec FONCIA Montpellier le 30 Mars 2026 pour organiser l'assemblée générale de copropriété de la Résidence « SAKURA GARDEN » pour un montant de 200 € TTC.

#### **DECISION N°2026-02-64**

Signature d'une convention de mise à disposition du Kiasma avec la Fédération Parti socialiste de l'Hérault pour l'utilisation de la salle Paganini le 13 février 2026 pour y organiser une réunion dans le cadre des élections municipales 2026. La mise à disposition du Kiasma est accordée à titre gratuit

#### **DECISION N°2026-02-65**

Signature d'une convention de mise à disposition de la salle Joël Bizet avec Monsieur Aurélien CHAMBON les 30 et 31 mai 2026 pour y organiser un repas familial. La mise à disposition est accordée à titre gracieux.

#### **DECISION N°2026-02-66**

Signature d'une convention de mise à disposition de la salle Joël Bizet avec madame HELY les 28 et 29 Novembre 2026 pour y organiser une fête amicale de départ à la retraite. Le montant de la mise à disposition est de 450 euros TTC.

#### **DECISION N°2026-02-67**

Signature d'une convention de mise à disposition du Kiasma avec Monsieur Richard CORVAISIER candidat aux élections municipales 2026, pour l'utilisation de l'espace Lagoya et du hall, le 16 février 2026 pour y organiser une réunion publique. La mise à disposition du Kiasma est accordée moyennant la somme de 266,67€ HT.

#### **DECISION N°2026-02-68**

Signature d'une convention de mise à disposition de la salle Joël Bizet avec Monsieur Stéphane PROUET les 27 et 28 juin 2026 pour y organiser une fête de départ en retraite. Le montant de la mise à disposition est de 450 euros TTC.

#### **DECISION N°2026-02-69**

Signature d'une convention de mise à disposition du Kiasma avec Foncia Immobilier, pour l'utilisation de l'espace Paganini le 23 mars 2026 pour y organiser une assemblée générale de la copropriété Flore et sens. La mise à disposition est accordée pour un montant de 200 € TTC.

#### **DECISION N°2026-02-70**

Signature d'un contrat relatif à la maintenance des aires de jeux dans les parcs et équipements communaux avec la société ECOGOM d'un montant forfaitaire de 7 712,00 €.

**DECISION N°2026-02-71**

Signature d'une convention avec l'association MONTPELLIER KINE SPORT pour la mise à disposition du Boulodrome municipal Henri Salvador le 3 avril 2026 pour y organiser un tournoi de pétanque. Cette mise à disposition est consentie à titre onéreux.

**DECISION N°2026-02-72**

Signature d'un contrat avec la société Light & Sound pour une prestation d'animation EXTRAVAGANZA le 20 juin 2026 pour un montant de 6 500 € TTC.

**DECISION N°2026-02-73**

Signature d'un contrat avec la société Light & Sound pour une prestation d'animation Mix and Sax le 13 juillet 2026 pour un montant de 4 700 € TTC.

**DECISION N°2026-02-74**

Signature d'une convention de mise à disposition du Kiasma avec l'association Choisissons Castelnaud, pour l'utilisation de l'espace Lagoya et du hall, le 17 février 2026 pour y organiser une réunion publique dans le cadre des élections municipales 2026. La mise à disposition du Kiasma est accordée moyennant la somme de 160 € HT.

**DECISION N°2026-02-75**

Signature des accords-cadres relatifs à la fourniture et pose de mobiliers funéraires et cinéraires dans les cimetières de la Ville de Castelnaud-le-Lez, marché n° 2026006 lot n°01 : Caveaux béton (funéraire) avec l'entreprise MACEDO FUNÉRAIRE SARL pour un montant maximum de 620 000,00 HT et du marché n°2026007 lot n°02 : Cavurnes et cases de columbarium (cinéraire) avec l'entreprise GRANIMOND SAS pour un montant maximum de 160 000,00 HT.

**DECISION N°2026-02-76**

Signature d'un contrat de cession avec Matrioshka Productions pour la diffusion d'une représentation du spectacle « Ce n'est pas facile d'être heureux quand on va mal » le 14 avril 2026 au Kiasma. Le prix de cession s'élève à 12.400 € HT.

**DECISION N°2026-02-77**

Signature de l'avenant 01 en moins-value au marché n° 2025016 relatif à l'achat de matériel de cuisine pour l'opération de réhabilitation de la piscine de l'école Jean Moulin avec la société THERMASUD comme indiqué ci-dessous : Montant initial : 85 500 € HT ; avenant : -710 € HT ; nouveau montant : 84 790 € HT.

**DECISION N°2026-02-78**

Signature d'une convention de mise à disposition du Kiasma avec Monsieur Frédéric Lafforgue, agissant en qualité de candidat aux élections municipales 2026, pour l'utilisation de l'espace Lagoya, le 18 février 2026 pour y organiser une réunion publique. La mise à disposition du Kiasma est accordée moyennant la somme de 320 € TTC.

**DECISION N°2026-02-79**

Signature d'une convention d'exploitation sans exclusivité de l'espace bar du Kiasma avec la société LTAM pour les spectacles suivants de la saison 2025-2026 : LE VOYAGE DE MONSIEUR PERRICHON le 10 mars, C'EST PAS FACILE D'ETRE HEUREUX QUAND ON VA MAL le 14 avril, IVANOV (PRINTEMPS DES COMEDIENS) le 04 juin. Une redevance de 10€ TTC pour la journée d'exploitation sera versée par l'occupant.

**DECISION N°2026-02-80**

Signature du contrat N° 34.2026.01.002 relatif à la maintenance de 20 défibrillateurs avec la société DEFIBRILL pour un montant annuel 2 120€ HT.

**DECISION N°2026-02-81**

Signature d'une convention de mise à disposition du Kiasma avec Citya Cogesim pour l'utilisation de l'espace Paganini, le 15 avril 2026 pour y organiser une assemblée générale de copropriété de la Résidence Pop Art. La mise à disposition est accordée moyennant la somme de 200 € TTC.

**DECISION N°2026-02-82**

Signature d'une convention de mise à disposition du Kiasma avec l'association « l'Observatoire de Castelnau-le-Lez - Urbanisme et qualité » pour l'utilisation de l'espace Lagoya le 11 mars 2026 pour y organiser une réunion publique dans le cadre des élections municipales 2026. La mise à disposition est accordée moyennant la somme de 320 TTC.

**DECISION N°2026-02-83**

Signature d'une convention de prestation de service avec Florence Guillem-Solsona pour un « café partagé » d'une durée de 2 heures dans le cadre des actions « Sur les chemins de la parentalité » le 26 mars 2026. Le prix de la prestation s'élève à 110 € TTC de l'heure.

**DECISION N°2026-02-84**

Signature d'un contrat de prestation de service avec Frédérick Russet, pour les actions « Sur les chemins de la parentalité » sur la Ville de Castelnau-le-Lez du 1<sup>er</sup> mars au 31 décembre 2026. Le prix de la prestation s'élève à 75 € TTC de l'heure.

**DECISION N°2026-02-85**

Signature d'un contrat de prestation de service avec Solène Lacombe, pour les actions « Sur les chemins de la parentalité » du 01/03/2026 au 31/12/2026. Le prix de la prestation s'élève à 65 € TTC de l'heure.

**DECISION N°2026-02-86**

Signature d'un contrat de cession pour une prestation d'auteur avec L'épluche-livres SARL Kidorli dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes le 8 mars 2026. Le montant du contrat est de 203.00€ TTC.

**DECISION N°2026-02-87**

Signature d'un contrat de cession avec NO NEDD NAME pour la diffusion du court métrage « Terminatrice » dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes le 8 mars 2026. Le montant du contrat est de 110.78€ TTC.

**DECISION N°2026-02-88**

Signature d'un contrat de cession avec l'association Nous les Ambitieuses pour la diffusion de la pièce Vivantes, dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes le 8 mars 2026. Le montant du contrat est de 800.00€ TTC.

**DECISION N°2026-02-89**

Signature de l'avenant 01 en plus-value au marché n° 2025018 relatif à la construction de la nouvelle Crèche « La Ruche » avec l'entreprise DARVER comme indiqué ci-dessous : montant initial : 461 111,64 € ; avenant : 47 206,07 € ; nouveau montant : 508 317,71 €.

**DECISION N°2026-02-90**

Signature d'une convention de mise à disposition de la Salle Joël Bizet avec l'association CASTELNAU BASKET, le 08 Mars 2026 pour l'organisation d'un atelier éducatif dans le cadre de la journée de la femme. La mise à disposition est accordée à titre gracieux.

**DECISION N°2026-02-91**

Signature d'une convention de mise à disposition de l'Espace Côté Lez avec l'association CLUB D'ESCRIME DE CASTELNAU-LE-LEZ, le 28 mai 2026 pour l'organisation de l'assemblée générale de l'association. La mise à disposition est accordée à titre gracieux.

**DECISION N°2026-02-92**

Signature d'une convention de mise à disposition de l'Espace Côté Lez avec l'association RUN & TRAIL CASTELNAU-LE-LEZ, le 16 juin 2026 pour organiser de l'assemblée générale de l'association. La mise à disposition est accordée à titre gracieux.

**DECISION N°2026-03-93**

Modification du cahier des clauses administratives particulières (CCAP) pour le Lot 08 « Revêtement de sols durs - faïences » des marchés n° 2025033 à 2025041 pour la construction du restaurant scolaire « Les Petits Princes », d'une salle de classe et d'un dortoir à Castelnau-le-Lez, en raison d'une erreur évidente d'indice de révision, visant à remplacer l'indice de révision BT10 « Carrelage et revêtement céramique » prévu à l'article 7.2 « Modalités de variation des prix » du CCAP par l'indice : BT09 : Carrelage et revêtement céramique : Composition : Matériel 3%, Travail 52%, Energie 1%, Matériaux 32%, Services 9%, Transport 3%.

**DECISION N°2026-03-94**

Signature d'un avenant au contrat de prestation de service avec l'association Beau Nez d'Ane afin de modifier les lieux et le public pour les interventions de la mini ferme : Lieux : Pour Castelnau-le-Lez, les locaux du centre de loisirs municipal - Pour Clapiers : la Maison Petite Enfance. Public concerné : Pour Castelnau-le-Lez : Les assistantes maternelles avec les enfants qu'elles accueillent, ainsi que les parents de ces derniers - Pour Clapiers : Les assistantes maternelles avec les enfants qu'elles accueillent, ainsi que les enfants accueillis à la crèche de Clapiers.

**DECISION N°2026-03-95**

Signature d'une convention de mise à disposition de l'espace Côté Lez avec l'Education Nationale – Inspection Académique pour y organiser une formation le 08 avril 2026. La mise à disposition est accordée à titre gracieux.

**DECISION N°2026-03-96**

Signature d'un contrat avec la Société BEETWEEN pour l'abonnement ATS (Pack PRO), une solution logicielle permettant de digitaliser les recrutements pour un montant annuel de 4880 € HT.

**DECISION N°2026-03-97**

Signature d'une convention de mise à disposition de la salle Joël Bizet avec Monsieur Alexandre ARNAUD pour y organiser les 21 et 22 mars 2026 une réunion familiale. La mise à disposition est accordée à titre gracieux.

**DECISION N°2026-03-98**

Signature d'une convention de mise à disposition de l'Espace Côté Lez avec CITYA ARENA, le 12 Mai 2026 pour organiser l'Assemblée Générale de copropriété de la Résidence « AUBE ». La mise à disposition est accordée moyennant la somme de 200 € TTC.

**DECISION N°2026-03-99**

Signature du marché n° 2026008 avec la société BETEM LANGUEDOC ROUSSILLON Sas, relatif à la Maîtrise d'œuvre en vue de la réalisation d'un accès mutualisé pour la crèche « La Ruche », le parking du « Parc Bazille » et le futur parking du collège « Bazille », d'un montant forfaitaire de rémunération calculé et réparti comme suit : BETEM LANGUEDOC ROUSSILLON SAS, Bureau d'études techniques, Mandataire 11 956,29 € HT - NAS ARCHITECTURE SARL, Architecte, Co-traitant 7 970,86 € HT - Total 19 927,15 € HT.

**DECISION N°2026-03-100**

Signature d'une convention avec HOP'TOYS, pour le prêt, à titre gratuit, de matériel afin d'installer un espace Snoezelen dédié à l'exploration sensorielle et à la détente au Kiasma du 16 au 19 mars dans le cadre de semaine nationale de la petite enfance.

**DECISION N°2026-03-101**

Signature d'une convention de mise à disposition du Kiasma la Fédération Parti socialiste de l'Hérault pour l'utilisation de l'espace Lagoya le 9 mars 2026 pour y organiser une réunion publique dans le cadre des élections municipales de mars 2026. La mise à disposition est accordée moyennant la somme de 144,00 TTC.

**DECISION N°2026-03-102**

Signature d'un accord avec l'Inrap pour le prêt de l'exposition « ArchéoChrono Age du Fer » du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2026.

**DECISION N°2026-03-103**

Signature d'une convention de mise à disposition des locaux à usage de bar-restaurant du Kiasma avec la société Chez Pepette lors des soirées Jazz in Lez, les 13, 20 et 27 mars 2026 moyennant une redevance de 10€ TTC par soir d'exploitation.

**DECISION N°2026-03-104**

Signature d'une convention de mise à disposition de la salle Joël Bizet avec Monsieur Christophe PRADIER pour organiser un repas familial les 12 et 13 septembre 2026. La mise à disposition est accordée à titre gracieux.

**DECISION N°2026-03-105**

Signature d'une convention de mise à disposition de la Salle Joël Bizet avec l'association FNCTA – ULR, pour l'organisation de formations théâtrales aux dates suivantes : 14 et 15 février 2026 ; 1<sup>er</sup> et 2 mai 2026 ; 13 et 14 juin 2026 ; 19 et 20 septembre 2026. La mise à disposition est accordée à titre gracieux.

**DECISION N°2026-03-106**

Signature d'une convention de mise à disposition de l'Espace Côté Lez avec l'association COMITE DE JUMELAGE DE CASTELNAU-LE-LEZ, pour l'organisation d'une soirée Italienne le 13 juin 2026. La mise à disposition est accordée à titre gracieux.

**DECISION N°2026-03-107**

Signature d'une convention de mise à disposition de la salle « Joël Bizet » avec l'association CLUB D'ESCRIME DE CASTELNAU-LE-LEZ, les Jeudis 19 mars et 16 avril 2026 pour l'organisation de réunions. La mise à disposition est accordée à titre gracieux.

**DECISION N°2026-03-108**

Signature d'une convention de mise à disposition de la salle Joël Bizet avec Madame Sandra KERWICH les 06 et 07 juin 2026 pour y organiser un baptême. La mise à disposition est accordée à titre gracieux.

**DECISION N°2026-03-109**

Signature d'un contrat avec la société ADISTA visant à fournir une solution de filtrage Antispam HORNET Vade Secure pour un montant de 13 032 € TTC.

**DECISION N°2026-03-110**

Signature d'un contrat de cession avec la société CPROD pour une prestation d'animation le 30 mai 2026 au parc Monplaisir. Le prix de la prestation s'élève à 1500€ TTC.

**DECISION N°2026-03-111**

Décision annulée

**DECISION N°2026-03-112**

Signature d'une convention avec l'association Groov'in the sun pour les ateliers swing dans le cadre du festival jazz in Lez les 13, 20 et 27 mars 2026. Le montant du contrat est de 600 € TTC.

**DECISION N°2026-03-113**

Dépôt d'une déclaration préalable pour l'installation de 12 tourelles de production d'énergie éolienne sur le toit du Pôle Aménagement et Patrimoine à des fins d'autoconsommation.

**DECISION N°2026-03-114**

Signature d'un contrat avec la société WORTEKS de fourniture d'un service d'aide au dépannage des logiciels libres et solutions open source, pour un montant de 4762.70 € HT pour une maintenance de 20 heures.

**DECISION N°2026-03-115**

Décision d'ester en justice pour défendre les intérêts de la commune de Castelnaud-le-Lez dans le cadre d'une instance devant le Tribunal administratif relative à la ré instruction du référé (DP n° 034 057 25 M0156 en date du 7 novembre 2025, intéressant la parcelle cadastrée BW 64 à Castelnaud-le-Lez) et désignation du Cabinet GIL et CROS, pour défendre les intérêts de la commune au titre de la garantie protection juridique.

**DECISION N°2026-03-116**

Signature d'une convention de mise à disposition du parc « Monplaisir » avec l'association CASTELNAUTOS-MOTOS le 07 juin 2026 pour l'organisation d'un rassemblement de véhicules de collection. La mise à disposition est accordée à titre gracieux.

**DECISION N°2026-03-117**

Signature d'une convention de mise à disposition du Kiasma avec l'association Culture, Histoire et Mémoires de la Résistance et de la Déportation pour l'utilisation de l'auditorium Maurice Ravel, le hall et le bar, le Kiasma est mis à disposition gracieusement.

**DECISION N°2026-03-118**

Signature d'une convention de mise à disposition du Kiasma avec l'association « TC Castelnaudien » pour l'utilisation de la salle polyvalente Espace Lagoya, les espaces bar et le hall, le 29 mars 2026. Pour y organiser un loto, le Kiasma est mis à disposition gracieusement.

**DECISION N°2026-03-119**

Signature d'une convention de mise à disposition du Kiasma avec le collège Frédéric Bazille pour l'utilisation de l'espace Lagoya, le hall et le bar pour l'organisation d'un loto le 10 avril 2026. Le Kiasma est mis à disposition gracieusement.

**DECISION N°2026-03-120**

Signature d'un contrat de cession avec l'association LE THEATRE DE TOUPINE pour une animation VACHE DE MANEGE le 6 avril 2026 au Parc Pujol, dans le cadre de la Fête des parcs pour un montant de 1565.94 € TTC.

**DECISION N°2026-03-121**

Signature d'une convention d'exposition avec le FRAC Occitanie Montpellier et l'artiste Grégory BOULAND dans le cadre d'une exposition au Kiasma du 26 mars au 30 avril 2026 pour un montant de 4 200 €.

Le Conseil Municipal est invité à prendre acte des décisions du Maire.

**Le Conseil Municipal prend acte à l'unanimité.**

**FAIT A CASTELNAU-LE-LEZ, LE 13 AVRIL 2026**

LE MAIRE

Julien MIRO



Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours gracieux dans un délai de deux mois adressé au Maire ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.